

CEDH 288 (2022) 19.09.2022

La Cour élit deux nouveaux vice-présidents de la Cour et deux nouveaux présidents de Section

Les juges **Georges Ravarani** (luxembourgeois) et **Marko Bošnjak** (slovène) ont été élus aujourd'hui vice-présidents de la Cour. Ils prendront leurs fonctions le 1^{er} novembre 2022.

La Cour a également élu aujourd'hui deux nouveaux présidents de Section, les juges **Pere Pastor Vilanova** (andorran) et **Arnfinn Bårdsen** (norvégien). Ils prendront leurs fonctions le 1^{er} novembre 2022.

CV des juges de la Cour

Georges Ravarani

Né le 1er mai 1954, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Maîtrise en droit, université de Grenoble, France, 1977

Avocat stagiaire, 1978-1980

Juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 1981-1992

Membre du comité de rédaction de la revue juridique Pasicrisie luxembourgeoise, depuis 1982

Membre fondateur de la fondation Institut luxembourgeois des droits de l'homme, secrétaire de la fondation, 1992-2012

Avocat, 1992-1996

Président du tribunal administratif du Luxembourg, 1997-2007

Membre de l'Institut grand-ducal, depuis 2002

Professeur invité (2006-2014), professeur honoraire (depuis 2015), université du Luxembourg

Président de l'Association des Conseils d'État et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne (ACA-Europe), 2008-2010

Vice-président de la Cour constitutionnelle du Luxembourg, 2008-2015

Président de la Cour administrative du Luxembourg, 2008-2015

Doctorat en droit, université du Luxembourg, 2011

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1er novembre 2015

Président de Section depuis le 13 septembre 2021.

Marko Bošnjak

Né le 12 mars 1974 à Ljubljana, Slovénie

Diplôme en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 1996

Chargé de recherche (1996-2002), collaborateur scientifique (2002-2006), chef du conseil scientifique (2006-2008) à l'Institut de criminologie, université de Ljubljana, Faculté de droit

Stage à la cour d'appel de Ljubljana, 1998-2000

Maîtrise en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 1999

Examen d'accès à la magistrature, 2001

Doctorat en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 2002

Conseiller indépendant (2002-2006), conseiller supérieur (2006-2008) auprès de la Cour constitutionnelle de la Slovénie

Maître de conférences en droit pénal et criminologie, université de Ljubljana, Faculté de droit, 2005-2015



Maître de conférences, Faculté des sciences sociales, université de Ljubljana, 2006-2012

Membre expert du Conseil de droit pénal, ministère de la Justice de la Slovénie, 2008-2011

Avocat spécialisé en droit pénal, 2009-2016

Professeur associé de droit pénal, préside la chaire de droit pénal, Faculté de droit européen à Nova Gorica, Slovénie, depuis 2012

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 30 mai 2016

Vice-président de Section du 15 mai 2019 au 17 mai 2021

Président de Section depuis le 1^{er} janvier 2022.

Pere Pastor Vilanova

Né le 29 novembre 1968, à Andorra la Vella, Principauté d'Andorre

Mastère en sciences politiques, Institut d'Études Politiques, Toulouse, France, 1987-1990

Mastère en études supérieures commerciales, administratives et financières, École supérieure de commerce et d'administration des entreprises, Montpellier, France, 1990-1992

Mastère en administration publique, École Nationale d'Administration, Paris, 1992-1994

Directeur technique du ministère de l'Intérieur du gouvernement d'Andorre, 1995-1998

Juge de première instance chargé du contentieux administratif et civil, Andorre, 1998-2011

Docteur en droit public, université Toulouse 1 Capitole, 1999-2002

Membre du Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe (DH-BIO), 2005-2015

Chargé d'enseignement aux universités d'Andorre et de Toulouse 1 Capitole, depuis 2005

Magistrat à la Cour suprême d'Andorre, 2011-2015

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1er novembre 2015.

Arnfinn Bårdsen

Né le 11 juin 1966 à Stavanger, Norvège

Master en droit, Faculté de droit, université de Bergen, 1992

Professeur adjoint, professeur associé et chercheur postdoctoral, Faculté de droit, université de Bergen, 1992-2003

Juge assistant, tribunal d'instance de Jæren, 1994-1995

Doctorat en droit, Faculté de droit, université de Bergen, 1999

Juge, juge président/chef de département et président par intérim de la Cour d'appel de Gulating, 2003-2008

Juge à la Cour suprême norvégienne, 2008-2018

Rédacteur en chef, analyse du droit norvégien, depuis 2010

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1er janvier 2019.

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter @ECHR_CEDH.

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Les journalistes sont invités à privilégier les demandes de renseignement par courriel.

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.